



*Viticulteurs du Blayais et usage des  
pesticides  
une prise de parole quasi-impossible*

Jacqueline Candau

*ETTIS /Gerdal*

Ludovic Ginelli, Géraud Peylet, Claire Ruault

# Une recherche-action

## Un territoire viticole

- Blayais en Gironde
- de petites exploitations
- en polyculture  
dominante vigne
- Main d'œuvre familiale
- Vinification en  
coopérative (Tutiac) ou  
en cave privée

# Une recherche-action

## Un territoire viticole

- Blayais en Gironde
- de petites exploitations
- en polyculture dominante vigne
- Main d'œuvre familiale
- Vinification en coopérative (Tutiac) ou en cave privée

## Recherche-action impulsée par des chercheurs

Quels mécanismes rendent les travailleurs agricoles (in)audibles dans le débat public sur les pesticides ?

=> Dispositif de travail ad hoc

## Avec la participation de la chambre d'agriculture 33

Engagement difficile car impliquée dans un programme régional : VitiRev

l'appui du Gerdal

le soutien de la municipalité

# Une participation fragile, une production très riche

## Les faits

- 6 réunions de viticulteurs en 2021, démarrées avant le 1<sup>er</sup> confinement (février 2020)
- avec une participation **faible** (2 à 11 personnes sur 50 invitations) et **instable** (seul un élu municipal présent à toutes)
- Production de **connaissances relatives à leurs préoccupations** et aux **difficultés à en parler dans des espaces publics**
  - => construction d'une **problématique d'action** jusque-là absente

## Participation selon la nature du problème formulé...

*(in)cohérence entre nature du problème et lieu de production normative et de négociation pour le résoudre*

- Quand le problème traité concerne des pratiques de production (ex: comment expérimenter des produits moins dangereux ?)
  - => réseau d'interconnaissance des viti + chambre d'agri
- Quand les questions portent sur la légitimité de l'usage des pesticides (expliquer nos pratiques) ou l'élaboration d'instruments d'urbanisme (comment intégrer l'activité viticole dans le PLUi)
  - ⇒ autres acteurs (à des échelles plus larges), dont OPA et collectivités
  - ⇒ Interférence registre pratique, registre politique

# La tempête : processus de mise en incapacité

## Impossibilité d'expliquer leurs pratiques de traitement, y compris bio car :

- Il est impossible de ne pas traiter la vigne
- Or le débat médiatisé (très actif en Gironde) révèle les effets délétères
  - ⇒ Tout traitement est nocif pour la santé humaine
- Et « piège » de la gestion publique du risque contrôlé par les « bonnes pratiques » (AMM) :
  - ⇒ Responsabilité individuelle : la dangerosité des produits reportée sur l'utilisateur final
  - ⇒ contamination de soi, des autres = erreur professionnelle

## Comment intégrer l'activité viticole dans le PLUi ? Une piste de solution à l'échelle locale...

- Objectifs : Prendre en compte les bouleversements en cours du foncier viti + éloigner les vignes des zones urbanisées
  - Réponse de la communauté de communes : la procédure de concertation n'a pas prévu de travail spécifique avec les viticulteurs d'une commune
  - Discussion lors du forum de la Chaire « Attentes sociétales » et le Laboratoire d'initiative territoriale Cep(h)age présidé par l'élue régionale responsable de la viticulture en Nouvelle-Aquitaine (novembre 2023) : une cartographie du parcellaire a été fait avec les ODG
- ⇒ Mévente & faible synergie avec la coop : comment aborder ce sujet économique central ?
- ⇒ Elus locaux et chambre : quels outils d'action publique pour un traitement collectif ?
- ⇒ Décalage avec le programme régional VitiRev
- ⇒ Méthodo : Concevoir un 2<sup>ème</sup> temps avec le dispositif arrimé à un de ces espaces ? Mais usure viti ; attention à ne pas relayer la responsabilisation des utilisateurs